

n° 04

avril 2
mai 0
juin 1
5

la Gazette

MORMOIRON
Ventoux



SOMMAIRE

03 | Édito

04 | Actualités

Résultats de élections, Retraite de M^{me} Gay, Ventoux drone, Médaille du travail et de la ville, Ventoux Ambulances & PMU

06 | Vie municipale

Inspection gendarmerie, Les tribunes, Actions du CCAS & Bibliothèque

08 | La dynamique associative

Foire à l'asperge, Aioli, Loto APE, Labour, Lire et Connaître, Terra Ventoux Ogres et Limons, Battue aux renards, Carnaval, Spectacle de l'école, Il était une fois & La vie en plus

11 | Patrimoine

Croix du square Saint Roch, Jumelage & État civil

12 | Travaux & Infos

Neige, Vestiaires, Bar, Bibliothèque et musée, Réfection de trottoir et parking des écoles & Prolifération des chenilles processionnaires

14 | Infos pratiques

Emploi du feu & Serveur d'alerte

16 | Agenda



À l'issue de ces élections départementales, nous tenons à remercier très chaleureusement l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Élus, et même si les résultats départementaux ne nous permettent pas de siéger dans la majorité, nous voulons vous assurer que nous resterons fidèles aux valeurs que nous avons défendues durant cette campagne. Solidarités, justice sociale mais aussi maintien des services publics de proximité seront les combats que nous mèneront à vos côtés tout au long de ce mandat.

*Max Raspail
&
Gisèle Brun*

Vos conseillers départementaux

ÉDITO



*Armoiries créées par M. Durand et adoptées
par le Conseil Municipal du 4 mars 1980*

Un an s'est écoulé depuis les municipales de mars 2014, entre les contraintes financières accrues, la réforme territoriale, les engagements à tenir ou à différer, il est difficile d'ignorer un contexte de crise économique et sociale qui accroît encore les attentes des besoins des citoyens.

Plus que jamais le maire apparaît comme le garant de la cohésion sociale et la commune comme l'échelon de la proximité et de la citoyenneté. Les collectifs subissent une réduction sans précédent de leurs ressources financières risquant de mettre en cause les services à la population et la capacité d'investissement du bloc communal conséquence: l'action communale s'en trouve affaiblie.

Nous souhaitons bien sûr, poursuivre le développement et investir raisonnablement, pour assurer l'avenir de notre village, nos efforts porteront sur sa propreté et la sécurité étant indissociables d'une gestion positive.

Sachez bien sûrs que votre Maire et son conseil seront attentifs à limiter les nouveaux impôts;

Au service de tous, soyez sûrs que notre vigilance et notre dévouement sauront garantir l'avenir harmonieux de chacun!

Votre bien dévoué
Régis Silvestre



Élections départementales du 29 mars 2015

Commune de Mormoiron : 1289 inscrits dont 886 votants - Bulletins blancs : 29 et 15 bulletins nuls
M^{me} Gisèle BRUN et M. Max RASPAIL : 548 voix - M. Julien LANGARD et M^{me} Caroline LOPEZ : 294 voix
Max RASPAIL est donc brillamment réélu, victoire due certainement à son travail et à sa grande disponibilité au quotidien pour notre commune. Reconnaissance et remerciements, encouragements à poursuivre son action au profit notamment de notre commune !

Retraite de Danièle GAY

Depuis le 28 février, Danièle GAY a pris sa retraite après 41 ans de bons et loyaux services au sein de la mairie.

Il y a toujours le regret de voir quelqu'un partir et toujours le bonheur de le savoir libérer des tracas quotidiens liés aux exercices de son métier. Lors de son discours, Monsieur SILVESTRE, Maire, a remercié Danièle pour son aide. Il s'est réjoui d'avoir pu travailler avec elle, car il a appris à la connaître. Ses années ont été marquées par le passage de 5 maires, Monsieur Clavel qui l'a recruté et auprès duquel elle a fait ses débuts, puis Messieurs Michel Maurin, Gabriel Chiarelli et Gérard Bagnol, pour terminer sa carrière avec Monsieur Régis Silvestre. Mais leur collaboration a été de courte durée, seulement un an. L'implication de cette dernière y était solidement établie, nous pouvons la féliciter pour sa rigueur, sa disponibilité et ses connaissances professionnelles, plus encore, elle était la mémoire vive de la Mairie. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite auprès de sa famille.



Médaille du travail - Médaille de la ville

Le 9 janvier, lors des vœux du maire, des employés municipaux ainsi que des citoyens actifs ont été mis à l'honneur par la municipalité.



Pour leur dévouement au sein de la mairie, les médailles du travail ont été remises à 6 employés actifs ou à la retraite: Mmes Danièle Gay, Fabienne Pontier, Michèle Signoret et Mrs Christian Maestre, Eric Pezin, Bernard Lecomte.

Des Mormoironnais ont été récompensés par une médaille de la ville pour leur implication au sein de la commune ou à représenter notre village. Les personnes félicitées étaient: Anne-Marie Paget, Clément Latour, Christian Bartolini, Christophe Silvestre et Denis Marcellin.

Ventoux drone

En créant «Ventoux drone» ce sportif de 20 ans allie sa passion de la photo et de la vidéo à une activité professionnelle novatrice et promise à un bel avenir.

Son bac «Science de l'ingénieur» en poche, cet ancien élève du lycée Jean-Henri Fabre a décidé d'allier sa passion de la photo et de la vidéo à son activité professionnelle. Il a donc fondé sa société baptisée «Ventoux drone».

« J'espère toucher un maximum d'associations ou collectivités, dans les domaines aussi variés que le patrimoine architectural, le bâtiment, le suivi de chantier, les spectacles... Je veux également attirer une clientèle de particuliers, propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes par exemple... »

Cette activité de prises de vues aériennes et terrestres s'inscrit à la fois dans le prolongement naturel de mes pôles d'intérêts et l'envie de me positionner sur un marché novateur. J'ai d'ailleurs déjà réalisé une vidéo pour présenter Mormoiron. Nombreux sont ceux qui ont un a priori défavorable au sujet des drones, souvent associés à des opérations militaires. Toutefois, il ne faut pas s'arrêter aux idées reçues. J'utilise du matériel civil et j'offre toutes les garanties qu'exige ma profession. Respectueux de l'environnement, le drone est pratiquement inaudible. Il respecte une hauteur minimale de vol de 150m et, bien entendu, il ne survole pas les foules.»

Prêt à prendre son envol, le chef d'entreprise doit à présent concrétiser les quelques contacts pris, notamment auprès des collectivités locales et dans l'évènement. Armé d'un solide courage et d'une détermination de sportif, acquise dans la pratique des sports extrêmes, il confie: « Mes parents me soutiennent à fond, ils sont de bon conseil puisque, eux aussi, ont relevé un sacré défi en créant le parc accrobranche Ventoux aventure à Mormoiron... »

Alors que plusieurs de ses vidéos ont été partagées sur la toile dans de nombreux pays, Hugo ne cache pas son optimisme: «Je crois d'autant plus à mon projet que je sens qu'il suscite un intérêt certain. Et je suis intimement convaincu que bientôt, le drone sera un outil aussi incontournable qu'indispensable.»



Réglementation :

La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) est très méfiante à l'égard des drones, d'où une réglementation draconienne et un cadre très strict pour leur utilisation. « Ventoux drone », qui répond à toutes les exigences imposées, possède autorisations et assurances requises pour exercer en toute légalité. Chaque année, c'est la préfecture qui, se référant à DGAC, délivre les autorisations de vols.

Info +

Ventoux drone au 06 24 75 78 61
ventouxdrone@gmail.com



Ventoux Ambulances

Le jeudi 12 mars 2015 à 11h30, installation officielle d'une nouvelle entreprise sur Mormoiron grâce au travail de la municipalité pour dynamiser le tissu économique de la commune en mettant en place des aménagements ou exonérations fiscales.

Cette entreprise «Ventoux Ambulances» met à disposition deux ambulances et deux VSL (Véhicule sanitaire léger) avec du personnel qualifiée. Nous leur souhaitons la bienvenue à Mormoiron.



Du nouveau sur Mormoiron, depuis la mi-mars, les adeptes du PMU auront la possibilité de faire valider leur carton directement au tabac-presse «le coin des curieux».

Actions du CCAS

Rencontre intergénérationnelle

Sous l'égide du CCAS, le 19 février dernier, une rencontre intergénérationnelle a eu lieu entre les anciens et les enfants de dernière année de Maternelle.

Ce moment de partage convivial a permis à tous de se retrouver autour de la galette des rois. Les enfants ont chanté une partie de leur récital au public conquis par cette prestation. C'est une belle rencontre à renouveler pour le plaisir de tous.

Crèche

En partenariat avec la maison de retraite de Mazan, le CCAS de Mormoiron a organisé le jeudi 22 janvier après-midi, une sortie pour visiter les crèches au monastère des sœurs de Blauvac.

C'est avec le mini bus du CCAS que 8 personnes ont pris part à cette balade très enrichissante pour tous. Cette sortie a permis à nos aînés de se retrouver sur le chemin des crèches, tradition chère au cœur de tous les provençaux.



Info +

<http://www.mormoiron.com/rencontre-intergenerationnelle/>

+ de Photos



Bibliothèque

Durant les travaux de la bibliothèque (voir photo), cette dernière a trouvé refuge au 70 place du clos. Vous pouvez retrouver Christine et les bénévoles de l'association «Lire et Connaître» dans un cadre lumineux et au cœur du village qui attire de nouveaux adhérents.

La dynamique associative

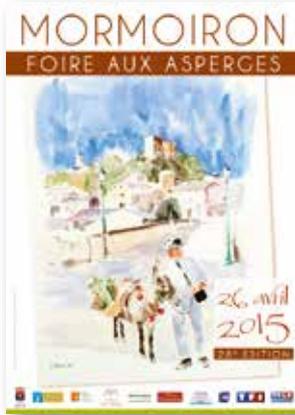
Foire à l'asperge

Le 26 avril 2015, lors de la Foire à l'Asperge, vous aurez la possibilité de vous restaurer pour un montant de 15 € devant la maison Gilloux. Les inscriptions se font à la Droguerie Lafaurie ou sur place. L'ouverture officielle se fera devant le caveau Terra Ventoux.

Un concours de cuisine se déroulera de 10h à 13h, sur la place du portail neuf, une dégustation de plats sera possible à raison d'un plat par famille. Les inscriptions se font également à la Droguerie Lafaurie.

Des bénévoles sont attendus pour la dégustation, un vide grenier sera organisé à cette occasion, inscriptions par mail pageard.valerie@gmail.com, contact: 06 13 79 07 93. Prix 5 € les 4 mètres.

À 15h30, défilé de mode sur la place du portail neuf, organisé par M^{me} Laurence Bourdial.



Aïoli



Le samedi 14 mars, à la salle la Ruche, l'association Cowboy Madison a organisé son traditionnel aïoli. Une centaine de personnes ont répondu présentes pour cette soirée passée en toute simplicité, dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. L'animation musicale par DJ Rem's de Malemort a permis une soirée festive et enjouée pour tous. Le plus de la soirée est la démonstration faite par les membres de l'association ainsi que ses initiations. Nous attendons avec impatience la prochaine soirée organisée par Viviane et ses élèves.

Labour

Passionné par mon métier de paysan, j'ai débuté à l'âge de 14 ans; mon père avait encore le mulet et il m'a appris à travailler avec. J'ai donc un souvenir de la pratique du labour, c'est avec assez de connaissance, que j'ai pu avec mon fils Meryl dresser le cheval Tam-Tam au travail de la vigne. Pompon âgé de vingt ans est en pré-retraite.

Depuis quelques années, je participe avec l'association l'Espeutiero Malamortenco à diverses manifestations traditionnelles d'antan pour ensemer des parcelles d'épeautre, son et foulage avec les chevaux.

Depuis 5 ans environ dans le jardin des Peyrollets, terrain sablonneux, nous invitons les gens qui le désirent à tenir la charrue afin qu'ils se rendent compte de la complexité du métier de laboureur. Cette année, nous avons même initié des ânes qui ont été un peu têtu comme il se doit. Les chevaux Litou de l'Espeutiero, Tam-Tam et Pompon des Peyrollets, Bubule du maréchal Ferrant de Sainte Foi et Pipeau de J.C. Dany à Pernes ont tiré une grosse charrue à 4 bêtes. Un essai un peu folklorique car ni les chevaux, ni les laboureurs étaient expérimentés. Nous avons passé un moment convivial à l'heure de l'apéritif suivi d'une daube maison. L'après-midi s'est également terminé par le pot de l'amitié avant que chacun regagne son écurie.

Loto APE

Le loto du 1^{er} février de l'association des parents d'élèves de Mormoiron a été un grand succès, les parents enfants et amis ont rempli la salle de la ruche dans une ambiance conviviale. Les fonds récoltés serviront à participer financièrement aux voyages scolaires des CP, CE1 et CE2 à Sausset Les Pins (mars 2015); au carnaval de mormoiron (le samedi 21 mars) ainsi qu'à la kermesse de fin d'année (le samedi 20 juin). L'APE organise aussi un vide grenier le 17 mai 2015. Nous remercions les commerçants et les participants pour notre tombola en faveur de l'école pour le voyage scolaire. Bravo à notre gagnante à M^{me} Bailleul Monique.



Lire et Connaître



Le 11 janvier à 17h au Hangar Lamy, l'association «Lire et Connaître» qui anime la bibliothèque municipale a invité la troupe de comédiens Mormoironnais «Base Art Cie». Ils ont interprété quatre nouvelles de

l'écrivain marseillais Eric SCHULTHESS. Malgré la concurrence de la marche organisée à Avignon contre les attentats, la salle était presque pleine; ce fut un franc succès.



Info +

Guy Décor
1619 chemin des Peyrollets
84570 Mormoiron

La dynamique associative



Course «Terra Ventoux Ogres et Limons»

Le dimanche 18 janvier, la 6e édition du "TerraVentoux Ogres et Limon", a rassemblé 987 participants. Parmi ces compétiteurs 421 ont pris le départ du plus long parcours, 21 km. Avant le coup d'envoi de cette édition, une trentaine d'enfants des écoles de Mormoiron ont fait le tour du village. Cette course attire de plus en plus d'adeptes d'année en année. Le parcours bien balisé, le paysage extraordinaire, la gentillesse des bénévoles et la qualité des ravitaillements ravirent les passionnés de course à pied du département, des départements limitrophes ainsi que d'autres venant de plus loin.

Cette manifestation est organisée en grande majorité par l'Etoile Mormoironnaise, quand à la partie ravitaillement, l'amicale des donateurs de sang se fournit chez les commerçants du village pour sustenter ses courageux sportifs. Deux autres associations (Di Ren Tian et l'Association des Parents d'Elèves) se joignent à eux pour garantir les 100 bénévoles nécessaires au bon déroulement de la course.

Les élèves de l'école d'Ostéopathie d'Avignon présents dans une salle de l'école maternelle, ont été pour la 2e année appréciés par les sportifs afin de détendre leurs muscles fatigués.

Cette édition a également eu plusieurs partenaires comme la Mairie, Le Conseil Général, le magasin Esprit Course, Algovital et la cave TerraVentoux.



Battue aux renards du 7 mars

La société de chasse, la Saint Hubert Mormoironnaise organise chaque année des battues aux renards, cette année, 48 chasseurs se sont mobilisés



le samedi 7 mars afin de réguler ce prédateur. La battue s'est déroulée dans le Limon, elle a permis d'éliminer 3 renards. Pour le président M. Berthon, c'est aussi l'occasion de rassembler un maximum de sociétaires et de terminer la matinée autour d'une paëlla qu'il prépare lui-même. Il faut savoir que

les renards sont porteurs d'une maladie très grave, transmissible à l'homme, l'échinococcose. Vous pouvez vous renseigner sur internet sur santé.gouv.fr, en tapant échinococcose. La société de chasse a aussi un piégeur dans son effectif, M. Delmas, qui a capturé l'année dernière pas moins de 35 renards. On peut faire appel à lui en cas de problème.

Spectacle de l'école



Il y avait l'affluence des grands jours à la Ruche en ce samedi 31 janvier. Petits et grands de l'école avaient rendez-vous pour présenter leur spectacle de fin de cycle en musique. Cinq mois de travail, à raison de 45 minutes par semaine pour chaque classe, ont permis aux enfants de découvrir plusieurs chansons du patrimoine de la chanson française. Guidés par Elodie, intervenante rémunérée par la Communauté de Communes, et son accordéon, les élèves ont interprété Brassens, Brel, Barbare, Lapointe ou Régine...

Les nombreuses personnes présentes ont pu juger de la qualité du travail fourni, de l'implication des enfants dans le projet et de l'exigence artistique du travail d'Elodie.

Carnaval



C'est sous un rythme brésilien avec la compagnie "FAN DE BOUCAN" que notre carnaval a pu samedi 21 mars, ensoleiller Mormoiron malgré cette grisaille printanière. Vêtus de mille couleurs, les chars du Foyer Rural et des parents d'élèves, on pu

accueillir nos pitchouns parés de leurs costumes divers et variés, pour déambuler tout au tour du village avant de se retrouver pour le jugement de Carmentran et finir par une collation largement méritée. Merci au Foyer Rural et aux parents d'élèves qui chaque année se mobilisent pour maintenir cette tradition qui ravie petits et grands.



La dynamique associative

Il était une fois



Une fois de plus, l'association 1.2.3... occupera le jardin de la maison Porée et les ruines du château au printemps avec des artistes sélectionnés s'exprimant sur le thème «Contes et Fables». Tous les élèves des écoles de Mormoiron se joignent à nous pour exprimer leur créativité à travers des sculptures et en travaillant sur des textes choisis dans le but de présenter des œuvres théâtrales durant l'expo. Les adhérents du Foyer Rural seront de nouveau sollicités pour leur préparer de bons petits plats. L'exposition ouvrira ses portes le 8 mai à 12 heures (vernissage). Ouverture tous les jours de 17h à 20h jusqu'au 24 mai. Les week-ends seront agrémentés de concerts et pièces de théâtre. Le programme des festivités sera dévoilé en avril.

« La vie en plus »

Le projet de l'association 1.2.3 est de réaliser un film documentaire autour de 2 vauclusiens handicapés: un manchot hémiplégique et un unijambiste.

À partir d'images tournées, il y a 12 ans au cours d'un périple en bateau et à partir d'images de 2015, c'est leurs quotidiens, leurs batailles et leur évolution qui seront évoqués: l'un s'installe en Dominique, tandis que l'autre anime un collectif d'artistes à Mormoiron, au cœur du Vaucluse.

Un film documentaire

L'association 1.2.3... de Mormoiron (collectif d'artistes) a décidé de produire ce film documentaire qui parle d'abord d'amitié. Il présente deux handicapés de Mormoiron:

- Benoit, manchot et hémiplégique, anime un collectif d'artistes qui propose de nombreuses expositions alliant si possible les arts plastiques, les vieilles pierres et les matériaux de récup.
- Marc, unijambiste, ne pouvant plus exercer son activité de piscinier à cause de douleurs liées à son handicap, envisage de s'installer sur l'île de la Dominique (Commonwealth) où il peut renouer avec sa passion de la mer tout en testant diverses activités commerciales.

L'histoire

En 2002, les deux jeunes hommes, encore marqués par leurs accidents respectifs et leurs nouvelles situations de handicapés se lancent dans un challenge fou : ils rallient les Antilles en voilier. Un réalisateur a filmé ce voyage, et en a tiré un premier court-métrage, plusieurs fois primé.

En 2015, le réalisateur revient pour les interroger sur leurs chemins parcourus, leurs manières différentes de s'épanouir, l'intégration de leurs handicaps dans leurs choix de vie professionnelle et sociale. Il va alterner des images d'hier et des images d'aujourd'hui.

Le support de diffusion

Film documentaire format TV de 52 minutes.

Une partie des tournages a lieu en Dominique, une autre partie aura lieu à partir d'avril à Mormoiron. Des images inédites du périple de 2012 seront intégrées. La sortie est prévue en décembre 2015. Titre provisoire «La vie en plus».



Info +

Association 1.2.3...
91 grand rue 84570 Mormoiron
Tél: 06 18 26 15 50 ou 123asso@free.fr

Pour suivre l'évolution du projet:
www.facebook.com/lavieenplusledoc
Devenez coproducteurs:
<http://www.touscoprod.com/fr/lavienplus>





Croix du square Saint Roch

Une ancienne croix (à Saint Roch) très abimées par le temps se devait de renaître au lieu de disparaître, marque des anciens, placée à l'angle de la chapelle, elle devrait, après restauration, retrouver sa place initiale.

Jumelage

Ce ne sont pas moins de 45 lettres qui sont parties de Mormoiron à destination de communes Italiennes du Piémont et de la Ligurie, les deux Provinces les moins éloignées de chez nous.

Dépassant nos espérances les plus optimistes, six communes nous ont déjà contactés, dont cinq vraiment très attractives, trois dans le Piémont et deux en Ligurie. Trois en montagne, et deux, presque en bord de mer. Nous n'aurons donc que l'embarras du choix et le projet est bien sur les rails.

A cet effet, et pour pouvoir accélérer le processus, nous renouvelons notre appel auprès de vous, chers concitoyens. En effet, nous avons besoin d'étoffer le groupe de travail sur le Jumelage que nous avons créé et qui comprend aujourd'hui sept membres... il faudrait, dans l'idéal, pouvoir au minimum doubler ce nombre.

De même, nous cherchons aussi à recenser celles et ceux d'entre vous qui seraient volontaires pour prendre part vraiment au cœur même du Jumelage en devenant «Familles d'accueil» lors des échanges. Rien ne pourra se faire sans votre générosité et votre plaisir de recevoir nos «jumeaux» Italiens. Alors nous comptons vraiment sur vous. Rapprochez-vous de la Mairie (Nathalie Phongchith), pour y laisser vos coordonnées, afin que l'on puisse rapidement vous contacter.



Claude Pingouroux, conseiller municipal en charge du projet.

De janvier à mars



Lily-Rose Hubert
Evan Latour
Chloé Helie
Loukas Moutte
Milhane Arkab
Sébastien Marcellin



Christian Rey et Nicole Hellemont



Jérôme Paredes (44 ans), Jacqueline Duban née Brunel (87 ans), Paulette Constantin née Algayres (90 ans), Raymond Versavel (76 ans), Françoise Delhome née Martinez (43 ans)

Travaux



Neige

Un épisode neigeux important s'est produit le 3 février 2015 où 30 cm de neige sont tombés sur la commune. Le dernier épisode de cette nature datait de 2005.

Une cellule de crise a été mise en place sous la direction de Régis Silvestre, maire et piloté par Patrick Chavada, adjoint à la sécurité et Christian Bartolini des services techniques. Son objectif était de rendre le plus rapidement possible les chemins et routes praticables pour assurer les urgences sanitaires.

3 tonnes de sel et 600 kg de paillettes pour trottoirs ont été utilisés, les employés communaux se sont mobilisés à cette occasion.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont également participé à ces travaux de déneigement à titre personnel sur leur chemin ou qui se sont mis au service de la commune. Remerciements à l'Entreprise Bartolini de Mormoiron qui a répondu présent à notre sollicitation.

Vestiaire

Les vestiaires du stade, vandalisés et incendiés à 2 reprises font l'objet d'une rénovation permettant la réouverture du stade en attendant une nouvelle équipe de football.



Bar

Les travaux devraient être terminés pour le 1^{er} mai. Un gérant de métier a été recruté, il vous attendra sur la terrasse pour l'apéritif.



Bibliothèque & musée

Chacun peut estimer ce chantier aux multiples problèmes mais, une fois résolu, qui offrira aux Mormoironnais un super «relais média». Le musée trouvera toute sa place avec la bibliothèque pour cet automne.





Le parking de l'école vient d'être mis en service au plus grand plaisir des enfants et... des Parents! Plus de boue, bientôt électrifié et sécurisé. Les travaux de voirie sur la commune continuent.

Réfection de trottoir & parking des écoles



La réfection du trottoir avenue des roches blanches

Prolifération des chenilles processionnaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les chenilles processionnaires sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver à l'issue duquel elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose.

Les risques sanitaires chez l'humain et chez l'enfant en bas âge:

Les poils des chenilles processionnaires contiennent une toxine urticante et allergisante, à l'origine d'irritation cutanée et oculaire chez les personnes séjournant dans les lieux infestés.

Ces chenilles, lorsqu'elles sont agressées, dispersent au gré du vent leurs poils, qui par des crochets peuvent s'accrocher aux habits ou à la peau. La démangeaison provoquée par les crochets incite à se gratter, et ainsi à faire éclater les poils, libérant la toxine.

L'ARS Paca recommande au public :

D'éviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones.

De ne pas manipuler les chenilles et les nids.

De ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants qui pourrait provoquer une atteinte cutanée, oculaire et respiratoire.

D'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.

De ne pas faire sécher le linge à l'extérieur près des pins par grand vent.

De prendre toutes les mesures de précaution pour éviter le contact avec les poils urticants déposés en particulier sur les pelouses, d'éviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés.

Source: Agence régionale de santé PACA et Ordre National des Vétérinaires



CC BY-SA 3.0



Infos pratiques

ARRETE EMPLOI DU FEU - SYNTHESE GRAND PUBLIC

TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT
(infraction réprimée par l'art. 131-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30

ZONE 1 Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole
Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés :
- à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L134-6 du code forestier),
- directement à l'exploitation agricole.
EN RESPECTANT CE CALENDRIER

Janvier/Février	1er Mars/15 Avril	16 Avril/31 Mai	1er Juin/15 Octobre	16 Octobre/31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT SAUF DÉBROUSSAILLEMENT PROFESSORAL	POSSIBLE	INTERDIT SAUF DÉBROUSSAILLEMENT PROFESSORAL TRAVAIL D'ENTRETIEN D'UN JARDIN OU D'UN PARC PUBLIC	POSSIBLE

ZONE 2 et 3 Vous êtes exploitant agricole
Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

ZONE 3 Vous êtes exploitant agricole
Ecouage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée.

DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

<http://www.vaucluse.gouv.fr/la-reglementation-relative-a-l-a6266.html> Validé en Sous Commission feux de forêts du 11.12.2014

Serveur d'alerte



Comme nous nous y étions engagés, un serveur d'alerte et d'information de la population est mis en place par la commune de Mormoiron pour ses habitants.

Ce serveur doit permettre de vous alerter en cas d'alerte météorologique à partir de la vigilance Orange par l'envoi d'un message en simultané par texto sur un mobile et message vocal sur un téléphone fixe.

Il est à noter en 2014: 5 vigilances Orange sur le département de Vaucluse.

Ce serveur pourra être également utilisé pour vous informer sur des manifestations sur la commune.

Afin de vous inscrire à ce service gratuit, rendez-vous sur le site internet de la Mairie, www.mormoiron.com.

Les personnes ne pouvant s'inscrire par internet, peuvent se rendre en mairie ou envoyer un mail à mairie-mormoiron1@wanadoo.fr en précisant vos :

- Nom, prénom, adresse sur la commune
- Un numéro de téléphone fixe
- Un numéro de téléphone mobile
- Ou un des deux

SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION



Gardes des médecins (du samedi 8h au dimanche 20h)

AVRIL

samedi 4 et dimanche 5 : D ^r Caut-Poitout - Mazan	04 90 69 63 15
lundi 6 : D ^r Turturica Irina - Mazan	04 90 29 67 78
samedi 11 et dimanche 12 : D ^r Brenguier - Mazan	04 90 69 88 67
samedi 18 et dimanche 19 : D ^r Turturica Daniel - Mazan	04 90 69 70 17
samedi 25 et dimanche 26 : D ^r Lunadier - Mormoiron	04 90 61 80 27

MAI

vendredi 1 ^{er} : D ^r Coste - Malemort du Comtat	04 90 69 77 68
samedi 2 et dimanche 3 : D ^r Nadra - Villes sur Auzon	04 90 61 88 96
vendredi 8 : D ^r Caut-Poitout - Mazan	04 90 69 63 15
samedi 9 et dimanche 10 : D ^r Boisson - Bédoin	04 90 65 92 12
jeudi 14 et vendredi 15 : D ^r Turturica Irina - Mazan	04 90 29 67 78
samedi 16 et dimanche 17 : D ^r Brenguier - Mazan	04 90 69 88 67
samedi 23 et dimanche 24 : D ^r Turturica Daniel - Mazan	04 90 69 70 17
lundi 25 : D ^r Lunadier - Mormoiron	04 90 61 80 27
samedi 30 et dimanche 31 : D ^r Coste - Malemort du Comtat	04 90 69 77 68

JUIN

samedi 6 et dimanche 7 : D ^r Nadra - Villes sur Auzon	04 90 61 88 96
samedi 13 et dimanche 14 : D ^r Caut-Poitout - Mazan	04 90 69 63 15
samedi 20 et dimanche 21 : D ^r Boisson - Bédoin	04 90 65 92 12
samedi 27 et dimanche 28 : D ^r Turturica Irina - Mazan	04 90 29 67 78

Horaires des services publics

Architecte conseil :

3^e mardi de chaque mois sur RDV à prendre en mairie.

Mutualité Sociale Agricole : mardi matin de 9h à 11h30 en mairie.

Assistante sociale : 2^e et 3^e mardi matin de chaque mois sur RDV
(CMS : 04 90 63 95 00)

Association Départementale d'Information sur le Logement :

dernier mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h.

Chambre des métiers de Vaucluse :

dernier mardi de chaque mois de 14h à 17h

Habitat et développement : le 2^e mardi du mois, tous les deux mois, à partir de 14h.

Conciliateur de justice : le jeudi 9 avril, le jeudi 7 mai, le jeudi 4 juin 2015 à partir de 14h30. RDV au 04 90 61 80 17

Autres horaires

Bibliothèque : lundi et mercredi de 15h à 18h, samedi de 10h à 12h.
place du clos

Syndicat d'initiative : ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h à partir de mi-avril 2015

La Poste : Ouverture au public :

mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 - samedi de 9h15 à 12h

Levée du courrier : à 12 h la semaine et le samedi à 11h

Conseiller de La Banque Postale: Mylène Devos-maurel au 06 44 05 97 81

Contact pour les professionnels: Fanny Ryckwaert au 04 90 61 81 10

Renseignements courrier: 36 31 – **Renseignements Banque Postale**: 36 39

Trésor public : lundi, mardi, jeudi : de 8h à 12h – 13h à 16h30 ;
mercredi : 8h à 12h ; vendredi : 8h à 12h – 13h à 15h

Marchés hebdomadaires : tous les mardis et dimanches matin sur le cours.

Nouvelles coordonnées du Presbytère à Mazan : 04 90 69 83 42
paroisse.notredameduventoux@gmail.com

La déchetterie des Terrasses du Ventoux à Villes sur Auzon est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les dimanches et jours fériés.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi, mercredi et samedi

de 9h à 12h.

Tel : 04 90 61 80 17

Fax : 04 90 61 89 14

www.mormoiron.com

Les encombrants

21 avril, 19 mai, 23 juin, 21 juillet,
18 août, 22 septembre, 20 octobre,
17 novembre, 15 décembre

Infos : 04 90 61 80 17

Vacances scolaires

Vacances de printemps :

du 27 avril au 10 mai 2015

Vacances d'été :

le vendredi 3 juillet 2015

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17
Gendarmerie	04 90 61 80 03
Police municipale	04 90 61 91 28
Mairie	04 90 61 80 17
Pharmacie de garde	32 37
Urgence dentaire	04 90 31 43 43
ERDF	09 726 750 84
GRDF	0 800 47 33 33
École primaire	04 90 61 80 37
École maternelle	04 90 61 97 62
Pôle Emploi	39 49
Hôpital de Carpentras (urgences)	04 32 85 90 00

Recensement militaire :

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer le mois des 16 ans ou au plus tard dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. L'attestation de recensement remise est obligatoire pour l'inscription à tous concours, examens, permis de conduire, etc.

L'AGENDA

avril

Cinéval

4 avril au Hangar Lamy
18h : Bob L'éponge
21h Le dernier loup

Concert de Jean-Paul CARA

11 avril au Hangar Lamy
21h30 réservation des places à la droguerie Lafaurie

Cinéval

18 avril au Hangar Lamy

Repas de la Saint Hubert

19 avril à la salle de la Ruche
inscriptions au 06 05 33 95 70

Don du sang

23 avril à la salle de la Ruche
de 15h30 à 19h30

Foire à l'Asperge

26 avril

Stage de Cirque

27 au 30 avril à la salle de la Ruche
organisé par l'association Galipette

Cinéval

6 juin au Hangar Lamy

Assemblée Générale de l'association de la Saint Hubert

7 juin au Hangar Lamy

Spectacle de fin d'année de l'association Galipette

12 juin à la salle de la Ruche

Cinéval

20 juin au Hangar Lamy

Spectacle et kermesse des écoles

20 juin

spectacles des maternelles à la salle de la ruche et kermesse dans la cour de l'école élémentaire

Fête de la musique

20 juin

Feu de la Saint Jean

23 juin place du Clos
organisé par le Foyer Rural

mai

Exposition « Il était une fois »

8 mai au 24 mai à la Maison Porée
organisée par l'association 1.2.3...

Cérémonie du 8 mai

8 mai au cimetière

Cinéval

9 mai au Hangar Lamy

Pique-nique Canadien

9 mai 20h à la salle de la Ruche
organisé par l'association Cowboy Madison

Spectacle de la troupe « Lou Meilleur »

16 mai

20h30 à la salle de la Ruche

Spectacle de la troupe « Lou Meilleur »

17 mai

15h30 à la salle de la Ruche

Vide grenier

17 mai organisé par l'association des Parents d'Elèves

Cinéval

23 mai au Hangar Lamy



Retrouver l'agenda sur mormoiron.com/events

3^e Fête Provençale

dimanche 5 juillet 2015
de 10h à 18h

Organisée par l'Amicale des donneurs de sang et le comité des fêtes communal

10h30 : défilé de chevaux avec charrettes, départ du caveau Terra Ventoux (possibilité de monter dans les charrettes pour tous les enfants costumés sur le thème Provençal). Passage du défilé sur le cours jusqu'au rond point de Bédoin sous le rythme musical de la compagnie "les enfants d'Arausio".

12h : place du portail neuf, le verre de l'amitié offert par les organisateurs.

13h : repas provençal servi par le restaurant La Farigoule, place du portail neuf. Inscriptions à la Droguerie Lafaurie ou auprès d'Anne-Marie Paget au 06 12 14 75 20 (20 /personne).

17h30 : pièce de théâtre "Tistet à la radio" jouée par la troupe "Les galéjaires dan Tor".

Place du clos toute la journée : expositions de vieux métiers provençaux et de vieux outils ainsi qu'un marché provençal.



juin